



CC du Haut-Poitou (Siren : 200069763)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Neuville-de-Poitou
Arrondissement	Poitiers
Département	Vienne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2017
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	10 avenue de l'Europe
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	86170 NEUVILLE DE POITOU
Téléphone	05 49 51 93 07
Fax	05 49 51 93 49
Courriel	cc-mirebalais@cg86.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	42 323
-----------------------------	--------

Densité moyenne 75,27

Périmètre

Nombre total de communes membres : 27

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
86	Amberre (218600021)	591
86	Avanton (218600161)	2 182
86	Ayron (218600179)	1 197
86	Boivre-la-Vallée (200082766)	3 158
86	Chabournay (218600484)	1 055
86	Chalandray (218600500)	845
86	Champigny en Rochereau (200063428)	1 951
86	Cherves (218600732)	606
86	Chiré-en-Montreuil (218600740)	925
86	Chouppes (218600757)	766
86	Cissé (218600765)	2 813
86	Coussay (218600856)	253
86	Cuhon (218600898)	410
86	Frozes (218601029)	563
86	Latillé (218601219)	1 486
86	Maillé (218601425)	692
86	Maisonneuve (218601441)	346
86	Massognes (218601508)	302
86	Mirebeau (218601607)	2 248
86	Neuville-de-Poitou (218601771)	5 424
86	Quinçay (218602043)	2 263
86	Saint-Martin-la-Pallu (200082675)	5 649
86	Thurageau (218602712)	823
86	Villiers (218602928)	906
86	Vouillé (218602944)	3 744
86	Vouzailles (218602993)	624
86	Yversay (218603009)	501

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Autres énergies <i>Valorisation des ressources énergétiques renouvelables : - études, mobilisation de la ressource, sensibilisation, investissements, gestion des équipements ; - définition et élaboration de périmètres de zones de développement de l'éolien.</i>
Environnement et cadre de vie

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative
- Action sociale
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Activités péri-scolaires
- Activités culturelles ou socioculturelles
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
- Etudes et programmation
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
- Signalisation
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti
<i>Elaboration de diagnostic accessibilité des établissements recevant du public</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays
- NTIC (Internet, câble...)
<i>COMPETENCE FACULTATIVE Etablissement et exploitation d'infrastructures des réseaux de communications électroniques.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres
<i>1) Actions de coopération internationale. 2) La Communauté de Communes peut exercer à titre de prestations, les compétences suivantes par voie de convention avec des collectivités non-membres de la Communauté de Communes ou d'autres intercommunalités : collecte, traitement et élimination des déchets ménagers et assimilés, collectes sélectives, déchèteries. 3) Actions en vue de favoriser le développement des activités de l'enseignement secondaire. 4) Participation jusqu'à extinction de la dette aux dépenses d'investissement engagées pour le centre de secours par le Service Départemental d'Incendie et de Secours. 5) Versement au Service Départemental d'Incendie et de Secours du contingent incendie annuel prévu par la loi. 6) Actions en vue de favoriser le don du sang. 7) Elaboration de diagnostic accessibilité des établissements recevant du public. 8) Elaboration des plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics. Construction, entretien et gestion d'une gendarmerie. 10) Gestion des temps d'activités périscolaires ? PEDT à compter du 1er septembre 2015 : - gestion des temps d'activités périscolaires définis à l'article L551-1 du Code de l'Education, à l'exclusion des cantines et du ramassage scolaire ; - élaboration et animation d'un projet éducatif territorial (PEDT) 12) Organisation de manifestations touristiques, culturelles et sportives accueillant plus de 2 000 personnes.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
86	Syndicat du Clain Aval (200081412)	SM fermé	242 502
86	SM pour l'aménagement du Seuil du Poitou (258600568)	SM fermé	352 751

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)